

Appel aux armateurs privés et publics français

Travaillons ensemble pour atteindre la neutralité carbone.

Par Yves Parlier, navigateur et président-fondateur de **Beyond the Sea**

Ce jeudi 25 septembre 2025, j'aurai l'honneur de participer à la table ronde organisée à l'Assemblée nationale dans le cadre du colloque sur la propulsion vélique, intitulée : « *Transporter nos marchandises par la force du vent : jusqu'où peut-on aller ?* ».

À travers mon engagement au sein de **Beyond the Sea**, je défends depuis de nombreuses années une **conviction profonde** : le vent est une énergie renouvelable, gratuite, disponible et immédiatement mobilisable pour **transformer durablement le transport maritime**. Cette évidence n'est pas seulement une conviction personnelle : **la France est déjà le leader mondial de la propulsion par le vent**, avec près de la moitié des acteurs mondiaux et une trentaine d'entreprises mobilisées représentant des milliers d'emplois. Ce qui constitue **une véritable fierté nationale**.

Pour rappel, le transport maritime est responsable d'environ **3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre**. Pourtant, malgré les engagements affichés et les feuilles de route de l'Organisation maritime internationale et de la Commission européenne, les actions concrètes en faveur de la propulsion vélique restent **trop limitées**, y compris au niveau national. La France a engagé des moyens importants pour accompagner la transition écologique, notamment à travers les subventions déjà mises en place, et ces efforts doivent être salués. Toutefois, **ces efforts demeurent insuffisants** tant que la propulsion vélique n'est pas pleinement reconnue comme un levier stratégique.

En effet, faute d'engagement des armateurs français à équiper leur flotte de nos solutions de traction par kite, nous sommes conduits à développer et codévelopper nos systèmes à l'étranger, en Chine, en Hollande, à l'Île Maurice ou encore au Chili, **exposant ainsi notre propriété intellectuelle à un risque de fragilisation et notre avance technologique à la concurrence internationale**. La France doit être au rendez-vous et se donner les moyens de tenir ses engagements. Cela implique :

- de faciliter l'accès aux financements et aux subventions pour les armateurs qui choisissent la propulsion vélique (notamment par kite),
- de mettre en place un label reconnu, garantissant performance et fiabilité, afin de renforcer la confiance du marché et d'accélérer la diffusion et l'adoption de ces solutions,
- de donner accès aux navires naviguant en France pour tester et améliorer nos systèmes.

Armateurs français, publics et privés : engagez-vous dès aujourd'hui dans la décarbonation en soutenant la recherche et le développement des start-up. Équipez chacun un de vos navires afin de valider les innovations françaises. Le citoyen, français et européen, **contribue déjà à cet effort** : par ses impôts qui financent les subventions, mais aussi en tant qu'utilisateur et investisseur, notamment à travers des fonds d'investissement citoyens comme Team For the Planet. Il est temps que les armateurs rejoignent pleinement cette dynamique et assument, à leur tour, **leur rôle décisif dans cette transition collective**.

Je souhaite que cette rencontre suscite un véritable **sursaut collectif** : donner à la propulsion vélique **les moyens de se déployer à grande échelle** et offrir à la France l'opportunité d'assumer son rôle de pionnière **en responsabilisant notamment les armateurs français publics et privés**. Le moment est venu d'unir ambition technologique et responsabilité écologique pour écrire, ensemble, **l'avenir du transport maritime**.

Yves Parlier,
Le 22 septembre 2025

beyond the sea[®]
by Yves Parlier